



**PRIX DES MASTERS 2
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT DES
COLLECTIVITÉS LOCALES**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

CANDIDATE, CANDIDAT :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

E-mail :

INTITULE DU MEMOIRE :

Université :

UFR ou Faculté :

Intitulé du Master 2 préparé :

Nom et titre du Directeur de la recherche :

Date de soutenance :

**SIGNATURE
DE LA CANDIDATE/DU CANDIDAT :**

DOCUMENTS A FOURNIR :

Pour que votre candidature soit validée, ce formulaire, accompagné d'un courrier d'un membre du corps enseignant, d'une présentation de votre mémoire en une page maximum, et une version informatique de votre mémoire doivent être retournés au plus tard le 15 octobre 2023 à l'adresse mail suivante : afdcl.contact@gmail.com.

Il pourra vous être demandé d'envoyer par voie postale un exemplaire à chacun de vos rapporteurs.

Adresse pour toute correspondance : à l'attention de Madame Laetitia JANICOT, Vice-Présidente de l'AFDCL - AFDCL
Association Française de Droit des Collectivités Locales – Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - 12 Place du Panthéon
75231 Paris cedex 5

Contact : afdcl.contact@gmail.com – Site : www.afdcl.fr